

PASSEPORT Personne MAJEURE

La présence du demandeur est EXIGÉE lors du dépôt et du retrait

Dépôt du dossier : uniquement sur rendez-vous

Rendez-vous à confirmer au plus tard 48 h à l'avance, sous peine d'annulation, par téléphone ou par mail (04 42 17 00 50 // passport@lambesc.fr)

→ **Pré-demande à réaliser en ligne : ants.gouv.fr** (après validation, imprimer le récapitulatif) **si problème venir avec votre identifiant et votre mot de passe**

!! TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA UN REPORT DU RENDEZ-VOUS !!

Les **ORIGINAUX** et les **PHOTOCOPIES** doivent être présentés sur place

1 ^{ÈRE} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE OU VOL
<ul style="list-style-type: none">✓ Acte de naissance de moins de 3 mois*✓ Un document avec photo, si possible (CNI, permis de conduire, ...)	<ul style="list-style-type: none">✓ Ancien passeport✓ CNI en cours de validité ou Acte de naissance de moins de 3 mois*	<ul style="list-style-type: none">✓ Déclaration de perte/vol✓ Acte de naissance de moins de 3 mois*✓ Un document avec photo, si possible (CNI, permis de conduire, copie du passeport perdu, ...)

* Le demandeur est dispensé de fournir un acte de naissance si :

- il possède un passeport biométrique (délivré après juin 2009)
- ou s'il est français né à l'étranger
- ou si sa commune de naissance a dématérialisé la délivrance des actes d'état-civil (vérifier en ligne : [COMEDEC/Villes-adhérentes-a-la-dématérialisation](https://www.comedec.fr/villes-adherentes-a-la-dematerialisation))

DANS TOUS LES CAS :

- ✓ **Timbres fiscaux : 86 €**
(timbres fiscaux dématérialisés : timbres.impots.gouv.fr)
- ✓ **1 photo d'identité** de moins de 6 mois, couleur, aux normes, non découpée, en parfait état
- ✓ **Justificatif de domicile (moins d'1 an) :**
 - facture (**pas d'attestation !**) d'eau, ou d'électricité, ou de téléphone (y compris mobile) ou avis d'impôt

Si le demandeur est hébergé chez des particuliers (parents, amis, etc.) :

Document écrit et signé par l'hébergeant, attestant sur l'honneur la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois
+ pièce d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant



Des pièces complémentaires peuvent vous être demandées en fonction de votre situation : justificatif pour l'utilisation d'un 2^{ème} nom / livret de famille / ...

Il vous sera demandé les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents.